

L'actualité de la rentrée scolaire 2016 est chargée sur le plan éducatif et se déploie dans un contexte sociétal bousculé par des événements dramatiques. Une "vigilance renforcée" continue de s'appliquer sur le reste du territoire.

Des consignes de sécurité applicables dans les établissements ont été transmises aux établissements. Elles concernent l'ensemble du personnel de l'Éducation nationale, les parents d'élèves et les élèves et ciblent : l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires; le contrôle visuel des sacs; l'identité des personnes étrangères à l'établissement; la réalisation d'exercices de sécurité.

La circulaire publiée au Bulletin officiel du 14 avril 2016 fixe les priorités de la rentrée 2016. L'année scolaire 2016-2017 sera entre autres celle de l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de la scolarité obligatoire, de la réforme du collège et du déploiement du plan numérique en classe de cinquième. La voie professionnelle est largement citée avec de nouveaux dispositifs mis en place à la rentrée.

Vous trouverez dans ce Flash Info des informations relatives à l'ensemble de ces nouveautés et quelques rappels importants sur les essentiels en MATHS SCIENCES

Les IEN MATHS SCIENCES

REUSSIR L'ENTREE AU LYCEE PROFESSIONNEL

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100538

Dans le BO du [n°13 du 31 mars 2016](#), l'accent est porté sur les temps forts qui contribuent à la réussite des élèves entrant dans la voie pro,

- **période d'accueil** pour les CAP et 2des professionnelles.
- **période de consolidation de l'orientation** pour prévenir les risques de décrochage et permettre à chacun de réussir dans une formation en adéquation avec son profil et ses aspirations
- **préparation à l'arrivée en stage en milieu professionnel**

et sur l'abandon de toute évaluation certificative en classe de seconde professionnelle.

NOURRIR L'AMBITION SCOLAIRE Trois mois après leur sortie du système éducatif, 67 % des jeunes titulaires de baccalauréats professionnels sont en emploi (*données Céreq-Enquête génération*), les autres poursuivent, pour la plupart, leurs études vers le BTS.

Une grande partie d'entre eux décrocheront dès la première année.

Sous l'impulsion de la politique académique déployée par madame le Recteur, la liaison BAC PRO-BTS est pour l'ensemble du corps d'inspection un axe de travail prioritaire. Ce point sera abordé sur chacune de nos visites en établissement.

Même si nous savons que les qualités d'accueil et d'accompagnement personnalisé des élèves à leur entrée en BTS sont fondamentales pour leur réussite, le rythme de travail, et le niveau d'exigence sont souvent les premiers freins.

Nous souhaitons que sur cette question vous puissiez engager une véritable réflexion sur la place du travail écrit et oral au cœur de la formation en maths sciences et de la partager avec vos collègues de l'enseignement général, car c'est souvent dans ce domaine et sur ce plan que les difficultés sont les plus importantes. Nous encourageons toutes les actions (en AP, en classe type, ...) qui visent à mieux préparer les élèves. Nous restons à votre écoute pour les partager.

La réforme du collège (évolution des cycles des programmes et de l'évaluation) s'applique pour tous dès la rentrée prochaine.

- Le **cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux**, regroupe les trois premières années de l'école élémentaire - CP, CE1, CE2
- Le **cycle 3, cycle de consolidation**, unit le CM1, le CM2 et la classe de 6e. Il trouve naturellement sa place dans les échanges organisés dans le cadre du conseil école-collège entré en vigueur depuis la rentrée de septembre 2014.
- Le **cycle 4, cycle des approfondissements**, comprend les classes de 5e, de 4e et de 3e

Les classes de 3^{ème} prépa pro et les SEGPA intègrent la réforme avec quelques spécificités liées à leurs objectifs et au public accueilli

3PREPA PRO

L'arrêté du 2 février 2016 relatif à la **classe de 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel** publié au **BOEN du 05-02-2016** précise les nouvelles modalités entrant en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016. Comme tout élève de collège, les élèves de 3 PREPA PRO bénéficient de quatre heures hebdomadaires consacrées aux **enseignements complémentaires** (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires). **L'enseignement de complément** de découverte professionnelle permet aux élèves d'obtenir des points supplémentaires pour obtenir le diplôme national de brevet.

TEXTES ET LIENS

Nouveaux programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège BO n°11 du 26 novembre 2015 :

<http://www.education.gouv.fr/pid32484/college-2016-tout-savoir-sur-reforme.html>

Nouveau socle commun de connaissances de compétences et de culture :

<http://eduscol.education.fr/cid86943/le-socle-commun.html>

Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture au BOEN n°17 du 23-4-2015

DNB

<http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html>
Décret n° 2015-1929 du 31-12-2015 (BOEN n°3 du 21-1-2016)

Arrêté du 31-12-2015 modifié relatif aux modalités d'attribution du DNB (BOEN n°3 du 21-1-2016)
Note de service n°2016-063 du 6-4-2016 relative aux modalités d'attribution du DNB à compter de la session 2017 (BOEN n° 14 du 8-4-2016)

Sujets 0 de la série générale du DNB

<http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html#lien3>

En attente de la parution du texte relatif au DNB série professionnelle

Allègement de la pression certificative

A partir de l'année scolaire 2016-2017, il est mis fin à l'évaluation certificative (CCF) en classe de 2nde professionnelle.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100538

L'arrêté du 11 juillet 2016 précise les nouvelles modalités pour le passage des épreuves de la certification de niveau V à partir de la session 2018.

Vous trouverez en annexe de la lettre de rentrée 2016 un tableau récapitulatif des programmes et modalités de passage des épreuves pour élèves de la voie scolaire et en formation initiale de la 3^e PPRO au BAC PRO.

POINTS D'ATTENTION

- Nous vous rappelons qu'une unique grille d'évaluation nationale est en vigueur depuis la rentrée 2013. Elle doit **IMPERATIVEMENT** être utilisée pour l'évaluation de toute situation d'évaluation en CCF du CAP au BAC PRO.
<http://maths-sciences-lp.ac-amiens.fr/spip.php?article416>. De plus et conformément à ce qui est indiqué dans la grille :
 - En mathématiques: L'évaluation des capacités expérimentales – émettre une conjecture, expérimenter, simuler, contrôler la vraisemblance d'une conjecture – s'effectue à travers la réalisation de tâches nécessitant l'utilisation des TIC (logiciel avec ordinateur ou calculatrice). 3 points sur 10 y sont consacrés.
 - En sciences physiques et chimiques, l'évaluation porte nécessairement sur des capacités expérimentales. Les 3 points sur 10 sont quant à eux consacrés aux questions faisant appel à la compétence « Communiquer ».
- L'arrêté du 11 juillet 2016 expose clairement que l'utilisation des TIC pour évaluer la capacité à expérimenter (...) devra être mise en œuvre **dès la session 2018** dans toutes les situations mathématiques proposées en CCF aux élèves pour l'obtention du CAP en formation principale ou dans le cadre de la Certification Intermédiaire (BEP –CAP). Cela doit se traduire **IMPERATIVEMENT** par le déploiement **dès la seconde CAP** des démarches pédagogiques les incluant de manière régulière en formation.

AUTRES INFORMATIONS

Baccalauréat Professionnel

Rénovation des spécialités ELEC et SEN qui deviennent **MELEC** et **SN** :

Les référentiels font dorénavant appel explicitement aux contributions des maths-sciences à la professionnalisation, notamment dans le cadre des EGLS et des activités de projet.

http://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/REFERENTIEL_BAC_MELEC.pdf
http://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/Referentiel_Bac_pro_SN_18_mars_2016.compressed.pdf

Pour les maths : Groupement A pour le MELEC et le SN.

Pour les sciences physiques : Groupement 1 pour le SN, Groupement 4 pour le MELEC (changement).

Groupements : La liste des groupements en maths et sciences physiques et chimiques est consultable sur le site eduscol à la page dédiée au baccalauréat professionnel.

<http://eduscol.education.fr/cid47640/le-baccalaureat-professionnel.html>

Brevet professionnel

Le programme ainsi que la définition des épreuves de l'enseignement de mathématiques et de physique-chimie sont publiés aux BO

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99921

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100573

La première session d'examen des spécialités de brevet professionnel

organisée conformément aux dispositions du présent **arrêté aura lieu en 2018**.

La dernière session d'examen des spécialités de brevet professionnel organisée conformément aux dispositions antérieures au présent arrêté aura lieu en 2017

BTS

La lettre de rentrée des BTS est disponible du le site

eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid96077/mathematiques-pour-le-superieur.html>

ESPE – MASTER

Le MEEF Maths Sciences porté par l'ESPE d'AMIENS prépare en 2 ans les étudiants au métier de PLP MATHS/ SCIENCES.

La belle réussite au concours des M1 engagés dans le MEEF Maths sciences lors de la session 2016 est à souligner. . Nous remercions d'avance les tuteurs et l'ensemble des équipes pédagogiques maths sciences qui accueillent et accompagnent depuis la rentrée des professeurs stagiaires dans leur établissement.

PROTOCOLE D'INSPECTION

La visite d'inspection est programmée entre 2 et 7 j avant celle-ci. Une fiche de renseignements (disponible sur le site maths sciences) est à compléter et à remettre le jour de la visite d'inspection. Les documents à présenter ce jour sont à minima : (la progression, le déroulé (scénario) et documents relatifs à la séance observée, les modalités d'évaluation liés, et l'ensemble des documents concernant les séances précédentes et séances à suivre, ainsi que toutes les situations d'évaluation en CCF passées ou celles à venir). Toute demande spécifique sera précisée en amont.

FORMATION CONTINUE

Le plan de formation 2016-17 est en ligne

<http://www.ac-amiens.fr/paf/>

Nous vous invitons à le consulter et à vous inscrire.

4 axes principaux sont déployés depuis 3 ans sur l'ensemble de l'académie par secteur géographique: le numérique, former et évaluer par compétences, un apport culturel et scientifique, les liaisons (collège-LP et Bac Pro-BTS).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Frédéric DECHEPY – coordonnateur Maths sciences DAFCE

Frederic.Dechepy@ac-amiens.fr

Se former, s'informer

Plus que jamais, la question des « mathématiques pour tous » se pose. Elle implique qu'on cesse d'appliquer partout et à tous le même « traitement » mathématique, et qu'on prenne en compte le rapport spécifique aux maths que chaque élève a construit en fonction de son histoire scolaire, familiale, et personnelle.

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/No-529-Des-maths-pour-tous>

